ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Agriculture

Question écrite n° 8479

Texte de la question

M Raymond Douyere attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les retards importants constates dans le remboursement forfaitaire de la TVA aux agriculteurs. A ce jour, de nombreux exploitants n'ont pas encore percu la somme qui leur est due alors que leur dossier a ete depose au centre des impots il y a neuf ou dix mois. Or, des directives precises ont ete donnees aux services des impots pour que le remboursement forfaitaire soit percu dans un delai maximum de trois mois a compter du depot de la demande (reponse Mathieu, Senat, 31 mai 1984, p 875, no 13909. En consequence, il lui demande si le versement d'interets moratoires s'applique lorsque les demandes ne sont pas satisfaites dans le delai de trois mois.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est attache a ce que le remboursement forfaitaire soit accorde aux agriculteurs dans les meilleurs delais possibles. Certains retards ont eventuellement pu etre constates a la suite de la mise en place, en 1988, d'une procedure de virement automatique a un compte bancaire ou postal du remboursement forfaitaire. Apres un certain temps d'adaptation, cette nouvelle procedure doit cependant permettre aux agriculteurs d'obtenir plus rapidement le remboursement des sommes qui leur sont dues. L'acceleration du remboursement des sommes en cause est la meilleure reponse aux preoccupations des agriculteurs ; l'octroi d'interets moratoires, qui ne pourrait etre limite au seul remboursement forfaitaire agricole, alourdirait en effet la gestion de l'impot et comporterait un cout budgetaire important. Une reponse plus precise pourrait toutefois etre apportee a l'honorable parlementaire si l'administration avait connaissance de l'identite et de l'adresse des beneficiaires concernes et etait ainsi en mesure de faire proceder a une enquete sur les retards signales.

Données clés

Auteur : M. Douyere Raymond
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8479
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 317